

Michel un jour / adé 12/23



**SCP FERRAN**  
**Michel** D.E.S. Droit Privé  
**Marie-Line** Ingénieur E.N.S.C.T.  
**HUISSIERS de JUSTICE**  
 18 rue Tripière  
 31000 TOULOUSE  
 (angle 1 rue St Rome)

**SIGNIFICATION D'INSCRIPTION DE FAUX**

L'an DEUX MIL **DOUZE** et le **ONZE** **JUIN**

**A :** Signe: GARRIGUES.

1°) Monsieur **VALET** Michel, Procureur de la République, **2 allées Jules Guesde**, 4<sup>ème</sup> étage, porte A 441, 31 TOULOUSE

où étant et parlant à : M<sup>2</sup> GARRIGUES Hervé Procureur adjoint 4<sup>er</sup> étage. porte A 422

2°) Monsieur **VONAU** Dominique, 1<sup>er</sup> Président de la Cour d'Appel, **Place du Salin**, 31 TOULOUSE

Cache: "Cour d'Appel de Toulouse  
Premier Président"

où étant et parlant à : sa personne

A la requête de Monsieur **LABORIE** André, de nationalité française, né le 20.5.1956 à TOULOUSE, agissant dans les intérêts de la communauté légale entre Monsieur et Madame LABORIE, au domicile 2 rue de la Forge, 31 SAINT ORENS DE GAMEVILLE, « transfert courrier » suite à la violation de leur domicile le 27.3.2008

*Elisant domicile en Notre Etude*

Nous, **SCP FERRAN Michel & Marie-Line, HUISSIERS de JUSTICE, 18 rue Tripière** (angle 1 rue Saint Rome) **TOULOUSE**

Avons SIGNIFIE et laissé copie de :

- 1°) Procès verbal de dépôt au Greffe du Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE
  - n° 12/00022 du 30.5.2012
  - sur 2 pages avec les 45 pages de motivation

Les 593 pages de justificatifs des pièces produites à la Cour et devant le Juge de l'exécution étant consultables au bureau du Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance

- 2°) Procès verbal de dépôt au Greffe du Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE
  - n° 12/00023 du 30.5.2012
  - sur 2 pages avec les 47 pages de motivation

Les 401 pages de justificatifs des pièces produites à la Cour et devant le Juge de l'exécution étant consultables au bureau du Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance

COUT	
Art.6	52.80
Art.18	6.97
Art.16	25.60
TVA	16.73
Taxe	9.15
Art.20	2.00
	<u>113.25</u>

SOUS TOUTES RESERVES

DONT ACTE, duquel Nous avons laissé copie comme de

2<sup>o</sup> ORIGINAL

COURRIER ARRIVEE  
14 JUN 2012



**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE**

2 allées Jules GUESDE  
31068 TOULOUSE CEDEX 7

☎: 05.61.33.70.00

\*\*\*

**PROCÈS-VERBAL DE DÉPÔT  
DE DOCUMENTS PORTANT INSCRIPTION DE FAUX**

Toulouse, le 30 Mai 2012

N° d'enregistrement: 12/00022

Au greffe du Tribunal de Grande Instance de Toulouse, et devant nous Christian HOST, greffier en chef, a comparu ce jour:

**Monsieur André LABORIE,**

demeurant 2 rue de la Forge 31650 SAINT ORENS

A domicile élu de la SCP d'huissiers FERRAN 18 rue Tripière à TOULOUSE

lequel nous a remis en double exemplaire de 593 pages chacun un acte d'inscription de faux intellectuel contre deux procédures devant la Cour d'Appel de Toulouse:

**Première procédure devant la Cour.**

**Action en résolution d'un jugement d'adjudication rendu contre la Commerzbank et  
D'ARAUJO épouse BABILE Suzette**

**Procédure de saisie immobilière sous l'ancien régime**

Arrêt du 21 mai 2007 n° 170 N° RG 07/00984b rendu par Messieurs MILHET, COLENO, FOURNIEL (Pages 115 à 117)

Arrêt rendu le 8 juin 2009 : "recours en révision arrêt du 21 mai 2007" rendu par Messieurs MILHET, COLENO, FOURNIEL (Pages 374 à 377)

Arrêt du 16 novembre 2009 N° 496 N° RG 09/03257 et 09/03274 rendu par Messieurs MILHET, COLENO, FOURNIEL (Pages 388 à 390)

Arrêt du 10 mai 2011 N° 566 rendu par MF TREMOUREUX, D.FORCADE, S.TRUCHE (Pages 417 à 420)

**GREFFIER EN CHEF**

**30 MAI 2012**

**SERVICE CIVIL**



en 24.

**Deuxième procédure devant la Cour.**

**Appel d'une ordonnance d'expulsion du 1<sup>er</sup> juin 2007 contre Mme D'ARAUJO épouse BABILE Suzette.**

Un arrêt principal du 9 décembre 2008 N° 552 N° RG 07/03122 rendu par M.DREUILHE, Mme POQUE, M.ESTEBE. (Pages 465 à 470)

En son accessoire arrêt du 17 mars 2009 N° 185 N° RG 08/06582 rendu par M.DREUILHE, Mme POQUE, M.ESTEBE. (Pages 557 à 560)

En son accessoire arrêt du 12 janvier 2010 N° 20 N° RG 09/01724; 09/1725; 09/2051 rendu par M. LAGRIFOUL, Mmes POQUE et MOULIS. (Pages 565 à 571)

En son arrêt du 10 mai 2011 N° 549 N° RG 10/00439 rendu par Mmes TREMOUREUX, FORCADE, TRUCHE. (Pages 589 à 593)

par lequel il argue de faux en reprenant en cinq points :

- I.. Les différentes procédures dont décision (page 3)
- II . La gravité de telles décisions rendues et de la répression par la loi (page 4)
- III. La déontologie des magistrats (page 6)
- IV. Les raisons pour lesquelles les magistrats de la cour ont-ils agi ainsi (page 6)
- V. Motivation du faux intellectuel dans chacun des arrêts et concernant la première procédure devant la Cour. Action en résolution "Appel" jugement d'adjudication (page 9)
- VI.. Motivation du faux intellectuel dans chacun des arrêts et concernant la deuxième procédure devant la Cour. Appel d'une ordonnance d'expulsion du 1<sup>er</sup> juin 2007 (page 22)
- VII. Sur les préjudices qui se sont aggravés et causés à Monsieur et Madame LABORIE (page 40)
- VIII. En conclusions. (Page 42)
- IX. Bordereau de pièces (page 43)

Nous avons daté et visé ces exemplaires et remis l'un d'eux au déposant .



Le greffier en chef

Christian HOST

GREFFIER EN CHEF

30 MAI 2012

SERVIS

